

Régler mon loyer, facile.
Avec le prélèvement automatique
plus de soucis !

SÛR

Plus d'oubli, je suis assuré du paiement de mon loyer.

GRATUIT

Pas de frais facturé, pas de frais d'envoi postaux.

SIMPLE

Je complète et signe l'imprimé et je le retourne à HRP accompagné d'un R.I.B. / R.I.P.

PRATIQUE

Je choisis ma date de prélèvement le 5, 10 ou 15 de chaque mois.

SOUPLE

A ma demande, HRP peut adapter mon prélèvement automatique à certaines situations exceptionnelles.

Besoin d'aide, d'informations, de conseils ?

N'hésitez pas à nous contacter,
nous sommes à votre écoute !

HRP vous accueille

Siège social

“Le Balzac” rue Ninon Vallin à Romans
de 9h à 11h45 / de 13h30 à 16h

Pôle Proximité

“L'Hermès” boulevard Henri Dunant à Romans
de 9h à 11h45 / de 13h30 à 16h

Centre de Relation Clientèle
(CRC)

 04 75 70 00 70

de 9h à 12h / de 13h30 à 17h

www.romans-habitat.fr



Contactez-nous au **04 75 70 00 70**
nous en parlerons ensemble.